

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** tenue à l'Édifice municipal ce lundi 21 novembre 2011 à 20 :00 heures.

Étaient présents :

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Pierre Dorval
			Serge Guimond
			Nelson Cloutier
			Roger Lapierre

Était absent : Monsieur Réal Beaulieu

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

219-11-2011

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Ordre du jour
 - 2.1 Adoption
3. Étude géotechnique
 - 3.1 Résultat et recommandation du comité de sélection
 - 3.2 Choix du soumissionnaire/Résolution
4. Période de questions
5. Levée de la séance
 - 5.1 Résolution

3. Étude géotechnique

3.1 Résultat et recommandation du comité de sélection

Madame Josée Godbout, directrice générale et membre du comité de sélection fait la lecture du rapport d'analyse et de recommandation suite à l'ouverture des soumissions dans le cadre d'une étude géotechnique en rapport avec le projet d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux usées de la municipalité.

3.2 Choix du soumissionnaire/Résolution

220-11-2011

Aqueduc, égouts et assainissement des eaux usées/Appel d'offre M64-99-18/Étude géotechnique-mandat spécifique/Soumission retenue

CONSIDÉRANT QUE, pour réaliser son projet d'alimentation en eau, aqueduc, égouts et assainissement des eaux usées, la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard a lancé un appel d'offres sur le système électronique SÉAO pour une étude géotechnique;

CONSIDÉRANT QUE cet appel d'offres faisait l'objet d'un système de pondération et d'évaluation des offres par un comité de sélection tel qu'il appert des résolutions #184-11-2011, 185-11-2011, 208-11-2011 et 209-11-2011 de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions s'est fait ce lundi 21 novembre 2011 à 10h00 par le comité de sélection dont faisait partie monsieur François Beaudoin de la firme BPR inc.;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'analyse et de recommandation rédigé par BPR inc. ingénieur mandaté au dossier du projet d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux usées fait part aux élus que six entreprises ont répondu à cet appel d'offres dont le pointage final est:

Firmes conformes	Pointage intérimaire	Prix (avant taxes)	Pointage final
Inspec-Sol inc.	100	59 835.65 \$	25,07
LVM inc.	100	80 981.26 \$	18,52
Groupe ABS inc.	100	87 295.00 \$	17,78
Terrapex Environnement ltée	85	84 455.00 \$	15,98
Groupe Qualitas inc.	90	89 294.00 \$	15,68
Labo S.M. inc.	85	102 390.00 \$	13,18

IL EST, PAR CONSÉQUENT : -

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

D'OCTROYER le contrat pour une étude géotechnique à Inspec-Sol inc. au montant de 59 835.65\$ avant taxes le tout suivant la recommandation du comité de sélection et de la firme BPR inc.

QU'étant donné la participation du Ministère des Transports du Québec à ce projet les coûts projetés de cette étude seront répartis comme suit :

Municipalité : 37 585.65\$
MTQ : 22 250.00\$

4. Période de questions

Une période de questions a été allouée lors de la présente séance.

5. Levée de la séance

Levée de la séance.

221-11-2011

Il est proposé par Monsieur Nelson Cloutier que la séance soit levée.
Il est 20h40.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.trésorière